



COMITÉ DE VIGILANCE
LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINT-NICÉPHORE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU 10 JUIN 2015

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

MONTRÉAL - QUÉBEC - SAGUENAY - SHERBROOKE

Table des matières

1	ACCUEIL DES PARTICIPANTS.....	1
2	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	1
3	APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 18 MARS 2015.....	1
4	SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES EAUX.....	1
4.1	Présentation de Waste Management	1
4.2	Présentation du GARAF	3
5	ACTIONS DE SUIVI.....	5
5.1	Diffusion du rapport annuel	5
5.2	Ajout des visites du ministère au calendrier thématique	5
5.3	Projet de réhabilitation du faucon pèlerin Mirage.....	5
5.4	Les Mercuriades	6
5.5	Accueil de nouveaux membres potentiels	6
6	RAPPORT D'ACTIVITÉS.....	6
6.1	Registre des plaintes.....	6
6.2	Registre des visites du ministère	6
7	DIVERS	7
8	PROCHAINE RÉUNION	7

Liste des annexes

- Annexe 1 Liste des présences
- Annexe 2 Ordre du jour
- Annexe 3 Présentation PowerPoint
- Annexe 4 Cartes du site
- Annexe 5 Présentation du GARAF

Les annexes sont présentées dans un document joint.

1 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

M. Martin Dussault, directeur des affaires publiques, ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants et en les remerciant de leur présence.

M. Dussault cède ensuite la parole au président du comité de vigilance, M. Jean-François Milot, afin d'accueillir un nouveau membre, M. Serge Girard, à titre de représentant du voisinage. Le président du comité indique que trois membres non actifs vont probablement céder leur place, d'où l'arrivée d'un nouveau participant.

La représentante du groupe Environnement Bloc Vert, Mme Marie-Pascale Duvieusart, indique également qu'un nouveau représentant prendra sa place à partir de la prochaine rencontre du comité.

M. Dussault souligne la présence de deux intervenants pour la réunion : M. Marc-Olivier Lamotte, technicien en traitement de l'eau chez Waste Management (WM) ainsi que M. Pablo Desfossés, coordonnateur du Groupe d'aide à la recherche et à l'aménagement de la faune (GARAF).

La liste des présences se trouve à l'Annexe 1.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est présenté pour son adoption et accepté par les participants.

Il figure à l'Annexe 2.

3 APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 18 MARS 2015

Un participant souligne une coquille dans le dernier compte rendu.

Le compte rendu de la réunion du 18 mars 2015 est corrigé et ensuite adopté à l'unanimité.

4 SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES EAUX

4.1 PRESENTATION DE WASTE MANAGEMENT

M. Ghislain Lacombe ing., directeur de l'ingénierie et de l'environnement, introduit le suivi des eaux en rappelant les éléments de contexte.

Les cellules 1 à 4 ont été aménagées directement sur l'argile. Les cellules 5 à 8, ainsi que la zone de la phase 3A où les opérations actuelles se déroulent, sont aménagées sur des géo-synthétiques

pour imperméabiliser le fonds et les parois des cellules et pour ainsi éviter la migration des eaux. WM a construit une tranchée d'argile verticale (aussi appelée mur de bentonite) ceinturant les cellules pour éviter toute migration latérale des eaux de lixiviation.

WM échantillonne les eaux dans la nappe libre (en surface) et dans la nappe semi-captive (sous la couche d'argile). Deux puits sont localisés en amont du site (où l'eau n'a jamais été en contact avec la propriété de WM) et 15 puits sont situés en aval.

WM échantillonne également les eaux de surface via huit puits situés à l'entrée et à la sortie de la propriété.

Enfin, WM échantillonne, sur une base volontaire, cinq puits d'alimentation privés situés hors de la propriété, pour les citoyens qui désirent avoir la certitude que leur eau est de bonne qualité. Les certificats d'analyse sont remis aux propriétaires.

M. Lacombe présente ensuite la liste des paramètres analysés par WM. Le ministère demande de vérifier ces paramètres trois fois par année dans chacun des puits. Les valeurs limites prévues par la réglementation sont les mêmes pour tous les lieux d'enfouissement au Québec. Il arrive que la présence naturelle de certains paramètres dépasse la valeur limite (bruit de fond). Dans la vallée du Saint-Laurent, il y a une concentration naturelle élevée en fer et manganèse. WM mesure ce bruit de fond à partir des puits situés en amont du site.

M. Lacombe présente les résultats du suivi de la qualité des eaux. La situation est stable et aucune problématique n'a été constatée. Le dépassement de la concentration de fer et de manganèse correspond au bruit de fond. Les sulfures détectés représentent une anomalie puisque c'est la première fois que ce paramètre est détecté; les prochains échantillonnages vont indiquer s'il s'agit d'une tendance ou d'une observation ponctuelle. La présence d'azote ammoniacal dans les puits F2A et F3A est due à la présence des anciens bassins de traitement des eaux de lixiviation qui ont été démantelés en 2008. Les concentrations d'azote ammoniacal diminuent depuis 2009, ce qui indique que la tranchée d'argile fonctionne adéquatement.

Pour les puits d'alimentation privés, un dépassement des coliformes fécaux a été constaté dans un des puits. Cette présence n'a pas de lien avec le site, c'est la caractéristique d'un puits artésien qui doit être entretenu. WM a informé la personne concernée de la problématique et des moyens pour entretenir le puits.

Le rapport d'analyse a été remis au ministère au mois de mars. Chaque année, WM offre d'aller présenter les résultats en personne. Puisque les façons de faire demeurent les mêmes, il devient facile d'interpréter les résultats, et le ministère ne demande plus à WM de les rencontrer depuis trois ans.

La présentation PowerPoint figure à l'Annexe 3. Les cartes utilisées lors de la présentation sont à l'Annexe 4.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Quelle est l'épaisseur et la profondeur de la tranchée d'argile?</i>	M. Lacombe explique que la largeur de la tranchée d'argile est 1 mètre et la profondeur varie entre 6 et 20 mètres.
<i>WM échantillonnait le puits privé d'un des membres du comité. Est-ce encore le cas?</i>	M. Dussault confirme que WM échantillonne ce puits. Par contre, les résultats présentés à la rencontre du comité sont non-nominatifs pour préserver la confidentialité.
<i>Dans un des puits, la concentration de fer atteint 110 mg/L, alors que le bruit de fond est 8,6 mg/L. Quelle en est la cause?</i>	M. Lacombe explique que ce puits d'échantillonnage est situé au milieu d'une sablière n'appartenant pas à WM. L'exploitation du sable peut affecter la concentration en fer. L'historique montre d'ailleurs une présence élevée en fer depuis longtemps à cet endroit. Le ministère est au courant de cette situation.
<i>Quel est l'impact environnemental des concentrations plus élevées en fer et manganèse?</i>	M. Lacombe indique qu'il n'y a pas d'impact au niveau de la qualité de l'eau potable. Les problématiques sont plutôt d'ordre esthétique (odeurs, taches sur les vêtements).
<i>Le bruit de fond est-il calculé par le ministère ou par WM?</i>	M. Lacombe explique que WM travaille avec les experts en hydrogéologie de la firme Golder pour mesurer le bruit de fond, en utilisant les procédures du ministère. Les rapports d'analyse sont transmis au ministère.
<i>Le bruit de fond est-il calculé chaque année?</i>	M. Lacombe confirme que oui. Le bruit de fond est calculé chaque année pour obtenir les données les plus récentes et tenir compte des variables qui pourraient avoir changé.
<i>Le bruit de fond du puits privé situé en amont de la propriété du WM est-il le même que celui des puits souterrains situés en amont?</i>	M. Lacombe montre que le bruit de fond du puits privé et des puits de la nappe profonde est effectivement dans le même ordre de grandeur.

4.2 PRESENTATION DU GARAF

M. Lacombe explique que WM travaille avec le GARAF depuis cinq ans pour réduire les matières en suspension dans les eaux de surface.

M. Pablo Desfossés, coordonnateur du GARAF, explique que les projets de l'organisme visent à rallier des objectifs d'apprentissage chez les jeunes avec des priorités en environnement. Dans ce cas-ci, la priorité environnementale est de réduire les matières en suspension dans les eaux de surface dans les environs de la propriété de WM.

La présentation de M. Desfossés est disponible à l'Annexe 5.

Voici les faits saillants de la présentation :

- Des points d'échantillonnage permettent de surveiller la qualité de l'eau de ruissellement. L'échantillonnage est effectué en continu pour la station ES5, et une fois par semaine pour les autres sites.
- La station ES5, où la présence des matières en suspension était la plus importante, montre une amélioration constante depuis 2012. La tendance est identique pour l'ensemble des stations. Cela indique que les mesures d'atténuation, soit la revégétalisation des fossés et l'aménagement d'un bassin de décantation, fonctionnent.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Dans les graphiques, il y a une valeur nettement plus élevée que les autres. Pourquoi?</i>	M. Desfossés explique que cette donnée a été prise en 2011, avant que le bassin de décantation ne soit installé. La tendance montre une diminution les années suivantes.
<i>Est-ce que vous prélevez des échantillons d'eau en dehors du site de WM?</i>	M. Desfossés confirme que oui. Ces prélèvements se font en partenariat avec la Ville de Drummondville. Cette année, quatre stations d'échantillonnage ont été ajoutées avec l'appui de la Ville.
<i>L'été dernier, j'ai remarqué de la mousse dans le ruisseau Paul-Boisvert à quelques reprises. Qu'est-ce qui peut expliquer cela?</i>	M. Desfossés explique que différents facteurs peuvent former de la mousse sur l'eau : température, contenu de l'eau, etc. Il est difficile de trouver la cause exacte. De la mousse est observée sur plusieurs cours d'eau au Québec.
<i>Le phosphore est-il mesuré?</i>	M. Desfossés mentionne que le niveau de phosphore des eaux sera mesuré en partenariat avec la Ville.
<i>Comment pourrions-nous avoir accès aux résultats?</i>	M. Desfossés explique que les résultats pourront être consultés en ligne sur une carte interactive sur le site Internet du GARAF (www.garaf.org).

Questions ou commentaires	Réponses
<i>J'ai remarqué que dans le bassin versant de la rivière Saint-François, il y a de plus en plus d'algues, alors qu'il n'y en avait pas avant. Est-ce dû à la présence du phosphore?</i>	M. Desfossés explique que le phosphore joue un rôle, et précise que l'augmentation de la température de l'eau favorise aussi la prolifération des algues.
<i>Est-ce qu'il y a un problème d'algues partout dans la rivière St-François?</i>	M. Desfossés indique qu'il faudrait se renseigner auprès du COGESAF, l'organisme de bassin versant.

5 ACTIONS DE SUIVI

5.1 DIFFUSION DU RAPPORT ANNUEL

M. Dussault indique que le rapport annuel 2014 a été diffusé selon les modalités convenues avec le comité de vigilance : diffusion d'un communiqué de presse invitant à aller consulter le rapport annuel sur le site Internet du comité. Le communiqué de presse a été repris dans le journal local.

5.2 AJOUT DES VISITES DU MINISTÈRE AU CALENDRIER THÉMATIQUE

M. Dussault confirme que le point « visites du ministère » a été ajouté au calendrier thématique annuel.

5.3 PROJET DE REHABILITATION DU FAUCON PELERIN MIRAGE

M. Dussault rappelle qu'un faucon pèlerin a été retrouvé au cours de l'été et qu'il est entraîné par Marc-André Fortin. Le GARAF participe au projet pour y ajouter un volet éducatif.

M. Desfossés indique que l'oiseau s'est blessé lors d'un entraînement et sera rétabli d'ici la fin de l'été. Un nichoir sera installé et il y aura une caméra qui permettra de surveiller le faucon pèlerin.

M. Desfossés explique qu'il y a seulement 35 couples de faucons pèlerins au Québec. Ainsi, l'ajout d'un mâle peut avoir un impact significatif.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Il y a seulement un faucon mâle, pas de femelle?</i>	M. Desfossés confirme que c'est exact.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Comment peut-on savoir si le faucon va utiliser le nichoir que vous installez?</i>	<p>M. Desfossés explique que les barrières du nichoir seront fermées le temps que le faucon s’y habitue.</p> <p>M. Dussault propose d’inviter M. Fortin à la prochaine rencontre pour présenter la mise à jour de ce projet.</p>

ACTION DE SUIVI :

- Inviter Marc-André Fortin à la prochaine rencontre du comité pour présenter la mise à jour du projet de réhabilitation du faucon pèlerin Mirage

5.4 LES MERCURIADES

M. Dussault mentionne que WM était finaliste aux prix des Mercuriades pour l’engagement dans la communauté. C’est Canadian Tire qui a remporté le prix pour la catégorie « grande entreprise ». M. Dussault souligne que la Ferme des Voltigeurs, une entreprise de la région, a remporté deux prix.

5.5 ACCUEIL DE NOUVEAUX MEMBRES POTENTIELS

M. Craft note que le président du Club du Faisan et son substitut souhaitent céder leur place au sein du comité de vigilance. Un membre mentionne qu’il est aussi membre du Club du Faisan et qu’il peut ainsi représenter le Club au sein du comité de vigilance.

6 RAPPORT D’ACTIVITÉS

6.1 REGISTRE DES PLAINTES

M. Simon Mercier, directeur des opérations, mentionne qu’aucune plainte n’a été reçue depuis la dernière rencontre du comité de vigilance.

Une personne du voisinage a indiqué à un employé de WM qu’elle était dérangée par une lumière sentinelle située en bordure est de la propriété de WM. L’orientation de la lumière a été modifiée et la problématique est réglée à la satisfaction du citoyen.

6.2 REGISTRE DES VISITES DU MINISTÈRE

M. Mercier mentionne qu'il y a eu deux visites du ministère, soit le 23 avril et le 20 mai 2015. Les opérations de WM étaient conformes et rien de spécial n'a été signalé.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Qu'est-ce qu'une « visite balance »?</i>	M. Mercier explique qu'un technicien vérifie si les camions sont pesés correctement, puisqu'une taxe doit être versée pour chaque tonne qui entre sur la propriété de WM. Un technicien vérifie aussi que les opérations sont conformes à la réglementation.
<i>C'est le même technicien qui vérifie la balance et que les opérations sont conformes?</i>	M. Mercier confirme que c'est exact.
<i>Il y a de gros morceaux de mousse à la sortie des camions au boulevard Saint-Joseph. Les automobilistes doivent les contourner.</i>	M. Mercier mentionne que WM portera attention afin de vérifier cela et de ramasser ces morceaux.

7 DIVERS

Aucun point divers n'a été ajouté à l'ordre du jour.

8 PROCHAINE RÉUNION

M. Dussault remercie les membres pour leur participation et souhaite un bel été à tous.

Il est convenu que la prochaine rencontre du Comité de vigilance ait lieu le 2 septembre 2015, à compter de 18 h. La réunion débutera par une visite du site dès 18 h. Le point de rendez-vous est le CFER. WM offrira un goûter servi sur place pour accommoder les participants.

Les points de l'ordre du jour ayant tous été traités, la réunion s'est terminée à 20 h 20.

Dave C. Arseneau
Rapporteur de la réunion